



ASSEMBLÉE
NATIONALE

Philippe COCHET

Député du Rhône

Maire de Caluire et Cuire

Membre de la Commission des Affaires Étrangères

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Réf. PhC/ED/307/16



Caluire, le 7 novembre 2016

Chère Madame,

Vous avez souhaité me faire part de votre opposition à la proposition du gouvernement contenue dans le projet de loi de finances pour 2017, d'affecter un montant de plus de 17 millions d'Euros à l'acquisition et l'installation de 364 nouveaux radars routiers.

Soyez assuré que tout comme vous, je désapprouve totalement cette mesure, qui me paraît aussi inutile qu'inefficace.

En effet, alors que dans son nouveau projet de loi de finances le gouvernement diminue à nouveau les dotations aux collectivités territoriales, les privant ainsi des moyens pour continuer à investir et équiper leurs territoires et notamment leur réseau routier, nul ne comprend l'urgence ni la nécessité de destiner 17 millions d'euros à l'achat de radars alors que l'inefficacité de ces équipements pour lutter contre la mortalité sur les routes n'est plus à démontrer.

Pour preuve, depuis deux ans la mortalité routière connaît une hausse constante, alors même que le nombre et la technicité des radars n'ont jamais été si élevés.

C'est pourquoi, je ne manquerai pas de soutenir l'amendement de mon collègue Franck Marlin visant à affecter ces 17 millions d'euros à l'équipement des collectivités territoriales pour l'amélioration des transports en commun, de la sécurité et de la circulation routières.

Dans cette attente et restant à votre écoute, je vous prie de croire, Madame, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Philippe COCHET

Permanence Parlementaire

13 rue Jean Moulin BP101 69643 CALUIRE et CUIRE Cedex
Tél : 04 72 27 17 56 - Fax : 04 78 08 51 62 - pcochet@assemblee-nationale.fr - www.philippecochet.com